

TX-PAR-EAJ16

Une campagne pour scolariser davantage d'enfants autistes

PARIS, 24 mars 2011 (AFP) -

Huit enfants autistes sur dix n'ont pas accès à l'école ordinaire, faute de moyens et de formation suffisante des équipes pédagogiques, ont dénoncé jeudi les principales associations de parents d'enfants autistes qui lancent une campagne de sensibilisation.

"Ne laissons pas 80% des enfants autistes à la porte de l'école. Ils ont besoin d'apprendre comme les autres": grâce à cette phrase choc inscrite en blanc sur fond noir sur des encarts dans la presse et dans un spot télévisé depuis jeudi et jusqu'à début avril, le collectif Autisme veut d'alerter l'opinion sur la situation "alarmante" en matière de scolarisation de 80.000 à 90.000 enfants souffrant de ce handicap.

"15% des enfants autistes seulement ont accès à l'école", a affirmé ce collectif de cinq fédérations ou associations de parents (environ 85% des familles), lors d'une conférence de presse jeudi. "30% sont accueillis en instituts médico-éducatifs ou en hôpitaux de jour. Plus de la moitié n'est donc accueillie nulle part", alors que la loi de 2005 sur le handicap affirme le droit pour chaque enfant d'être inscrit dans l'école la plus proche de son domicile.

Selon un sondage OpinionWay réalisé pour le collectif, seuls 18% des enseignants estiment que l'école ordinaire est "le meilleur environnement" pour ces enfants.

"On ne dit pas que tous les enfants autistes peuvent aller à l'école ordinaire, mais on pense que plus de 50% pourraient" le faire, car ils "peuvent apprendre", affirme le collectif.

Selon un rapport de la Haute autorité de santé de 2010, un enfant sur 150 en France est concerné par un trouble envahissant du développement, dont l'autisme est une catégorie.

L'autisme, qui revêt des formes diverses, est une pathologie du développement du système nerveux central. Elle se caractérise notamment par une perturbation des interactions sociales, des troubles de la communication et des comportements répétitifs.

Malgré la loi de 2005 et le plan autisme 2008-2011 du gouvernement, sur le terrain, les obstacles sont encore nombreux, relèvent les familles.

"Les auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont peu nombreuses, peu formées et ont des contrats précaires", a témoigné auprès de l'AFP Laurent Alt, papa de Rodrigue, autiste, en sixième dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

"Pour accompagner Rodrigue depuis la maternelle jusqu'à la sixième, nous avons dû nous-mêmes en former trois !", a-t-il expliqué.

Selon le sondage, la majorité des enseignants craignent de ne pas pouvoir enseigner "dans de bonnes conditions". "Le manque de moyens humains", puis le "manque de formation" sont pour eux les freins à l'accueil de ces enfants.

Marie-Françoise Péré-Gaudio, maman de Margaux, 18 ans, qui a le syndrome d'Asperger, en première bac pro secrétariat à Bayonne, raconte: "Moi, j'ai eu de la chance de rencontrer des équipes qui ont finalement bien voulu que ma fille soit admise au collège. Mais cela reste, pour les parents, un parcours du combattant".

Certains critiquent une Education nationale "frileuse", alors qu'en Italie, par exemple, une classe qui accueille un élève autiste voit son effectif divisé par deux.

Enfin, de manière plus générale, les parents déplorent "le retard de 30 ans de la France" sur ses voisins sur la définition de la maladie (la reconnaissance qu'il s'agit d'un trouble neuro-développemental et non d'un handicap mental), ce qui freine la recherche d'une solution adaptée à l'enfant.

Le collectif va aussi distribuer un guide édité à 65.000 exemplaire à tous les établissements, de la maternelle au lycée.

kp/nr/cv

Afp le 24 mars 11 à 14 06.